



DOSSIER DE DEMANDE

EXPLOITATION D'UN EMPLACEMENT DE VENTE AMBULANTE SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE CLOHARS CARNOËT POUR UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION AMBULANTE («CAMION-CUISINE »)

Cette demande doit être complétée après avoir pris connaissance du règlement qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement pour une activité de restauration ambulante de type camion-cuisine sur le domaine public de la Commune de Clohars Carnoët.

1/ Le demandeur

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
Tél. :
Courriel :
Profession actuelle :

Le demandeur joindra au dossier de candidature une photocopie de sa pièce d'identité, ses références professionnelles en restauration ainsi que son CV détaillé.

2/ L'entreprise

Nom de l'entreprise :
Date de création : ou en cours de création
N° d'immatriculation au registre du commerce (RCS) (si entreprise créée) :

Le demandeur devra fournir les documents réglementaires administratifs en cours de validité attestant de sa qualité de commerçant non-sédentaire :

- Une photocopie de la carte de commerçant permettant l'exercice d'activités non-sédentaires
- Un extrait d'inscription au registre du commerce et/ou des métiers (Kbis ou Siren de moins de 3 mois)
- Une assurance en responsabilité civile se rapportant à l'exercice d'activités non-sédentaires
- Cerfa 13984 le cas échéant

Il devra également produire une attestation du suivi d'une formation aux normes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables à la restauration de type H.A.C.C.P.

Il est rappelé que le demandeur est tenu de contracter les assurances réglementaires concernant son activité de restauration, ses biens matériels, la responsabilité civile et professionnelle. Il devra en apporter la preuve à la Ville en lui fournissant une copie de sa police d'assurance chaque année.

De même, l'exploitant est tenu de contracter les assurances contre l'incendie, les dégâts des eaux, le vol, et devra en apporter la preuve à la Ville de Clohars Carnoët.

Enfin, il appartiendra au demandeur de transmettre à la Ville un dossier technique et de sécurité complet de son installation dès lors qu'il aura signé la notification de l'arrêté d'occupation temporaire du domaine public.

3/ Réponse au cahier des charges réglementaires

3.1 – Qualité des produits proposés :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.2 – Hygiène et environnement (y compris le descriptif de la gestion des déchets) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.3 – Esthétique :

Veillez préciser les dimensions du véhicule (... mètres de long sur ... mètres de large) et joindre des photos/croquis de l'installation.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.4 – Économique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.5 – Périodes d’activité (préciser les dates de présence/absence) :

Basse saison (novembre/mars)	
Moyenne saison (avril/juin – septembre/octobre)	
Haute saison (juillet/août)	

4/ Souhait de présence sur l'emplacement défini

Emplacement demandé :

Bourg	
Pouldu	
Doëlan	

Veuillez indiquer le (ou les) jour(s) de la semaine où vous souhaitez être présent sur l'emplacement, en précisant son amplitude d'ouverture :

	Présence horaire /
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Attention : cette demande de jour(s) d'emplacement et d'amplitude horaire ne vaut pas accord. Toute demande fera l'objet d'une étude approfondie par la ville de Clohars Carnoët, qui tiendra compte de vos souhaits mais sans pour autant pouvoir garantir qu'ils pourront être respectés.

5/ Motivations / Arguments complémentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement de vente ambulante situé

pour une activité de restauration de type restauration ambulante (camion-cuisine) sur le domaine public de la Commune de Clohars-Carnoët.

Date & signature

Afin de compléter votre demande, vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux services municipaux pour étudier votre dossier (type de produits utilisés, CV, photos, etc.) en plus de ceux déjà listés dans le cahier des charges ou le présent dossier de demande.

Les informations contenues dans ce formulaire sont destinées à permettre le suivi administratif de la demande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à secretariat@clohars-carnoet.bzh